

# NuiposT

le journal **FO** des postiers de l'Isère

Avril 2010

n° 107

## Pas touche à nos retraites

**D**epuis le début, l'opération est bien orchestrée.  
**Stratégie gouvernementale**

D'un côté, on a le gouvernement qui annonce la "nécessité" d'une réforme "en profondeur" des retraites... Pour les "sauver", bien entendu !

Pour cela, il appelle au débat le plus large : "Rien, aucune solution, ne doit être tabou" déclare t-il... On reçoit les syndicats, on concerte... "Il n'est pas question de passer en force, on prendra le temps nécessaire pour dialoguer".

Mais on annonce partout qu'il "faudra bien allonger l'âge de départ en retraite" et "remettre en cause le calcul des pensions des fonctionnaires" (les 6 derniers mois). Bref "On mettra tout sur la table"...

On connaît la conclusion de ce prétendu débat. On a déjà donné avec celui de La Poste !

### Stratégie syndicale

De l'autre, il y a la plupart des confédérations syndicales et des partis dit "de gauche" qui déclarent s'inscrire dans cette stratégie.



Eux aussi déclarent vouloir que toutes les questions soient abordées.

Bien entendu, chacun apportera son "éclairage", son "point de vue", parfois même, ses revendications...

Et puis, on appellera à manifester encore 1 fois ou 2, peut-être 3 si les vacances d'été ne sont pas trop proches !

Et pendant ce temps là, le calendrier se déroulera sans anicroche jusqu'à la rentrée où le gouvernement finira par légiférer !

**NON ! Pour Force Ouvrière, il n'y a rien à négocier ! Ni les 60 ans, ni la durée de cotisation, ni le Code des Pensions...**

Discuter avec le gouvernement, "débattre", c'est lui laisser le champ libre.

**Alors oui, la question de la confrontation, de la grève interprofessionnelle ne peut être occultée.**

Mais il est vrai qu'une "intersyndicale" qui voit cohabiter des syndicats hostiles à la réforme et d'autres, eux, qui y sont favorables, a du mal à poser cette question pourtant essentielle pour l'avenir de nos retraites.

## Sécabilité, c'est toujours non !

**O**n en apprend de belles, parfois. Comme cette réunion à la DEC (la grande région courrier), en présence de nombreux DE où la question de la mise en œuvre de la sécabilité avait été largement évoquée.

Intéressante, l'intervention du Puy de Dôme qui, l'an dernier, avait imposé à ses agents 24 semaines de sécabilité. Que dit-il aujourd'hui ?

Simplement que : **au vu de la catastrophe que cela a produit, il fait marche arrière et revient, cette année, à 8 semaines !**

**Catastrophe**, c'est le terme qui convient ! On n'ose pas imaginer les dégâts produits sur les agents :

les arrêts de travail, l'épuisement, le stress, la démotivation, la désorganisation...

En Isère, les personnels l'ont bien compris qui refusent cette sécabilité sans fin.

L'AG des facteurs de Grenoble, le 8 avril, a décidé d'appeler partout à refuser ces semaines imposées.

La semaine 15, à Chavant comme à La Mure, les personnels, en AG, ont décidé que ça serait sans eux !

**Et ni les pressions, ni les intimidations, ni les menaces n'ont eu raison de leur détermination et de leur bon droit !**

## enseigne

### L'argent va à l'argent !

C'est toujours la même histoire. Cette année, les plus gros bureaux de l'Isère seront réaménagés pour devenir Espace Service Client (ESC).

Bien sûr, comme ce sont de gros bureaux, ils ont déjà été modernisés très récemment !

Mais ça va coûter, ce coup ci, 1 million d'€ !!

Quand aux autres, dont certains attendent depuis des années dans des locaux dégradés (Bourg d'Oisans, Uriage, Villard de Lans,...), eh ben, faudra encore patienter !

**Mais, bon, comme il s'agit d'un choix "stratégique", alors...**

## enseigne

### le Touvet

#### Une lieue d'espoir ?

Quel mauvais esprit ! Alors que l'article plus haut prétend que l'Enseigne ne s'intéresse qu'aux gros bureaux, nous venons d'apprendre que les agents du Touvet, actuellement installés dans un local notoirement trop petit, vétuste et inadapté... pourraient être installé dans un bureau tout neuf, très spacieux et en plein centre ville !

- Alors, hein, elle fait rien, l'Enseigne ? Vous la ramenez pas, là, hein ?

- Ben... si, quand même un peu ! Car si le bâtiment ne menaçait pas de s'écrouler (les facteurs ont été évacués il y a quelques temps !) je crois pas que des solutions auraient été si vite trouvées...

Vous croyez pas ?

## courrier

### Le Touvet Migration sportive ?

Le bureau du Touvet sera-t'il le nouveau "Ground Zéro" ?

Prendre le toit du bureau sur la gueule, ça fait dé-

"Bon, allez, tout le monde dehors, sortez les casiers, on trie dans la cour."

Non, non, ce n'est pas une blague. Ca s'est passé en mars au Touvet suite à la visite d'un expert afin de déterminer si le toit tiendra encore un peu.

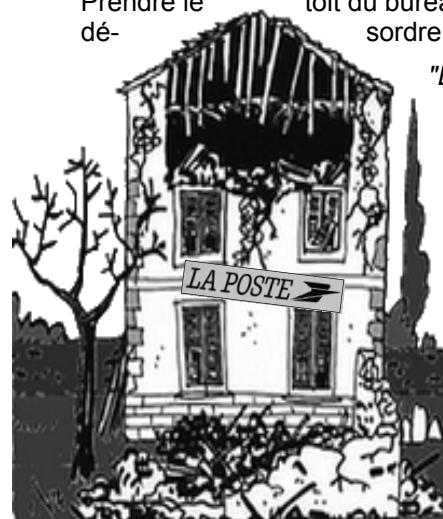
Hé ben non, il y aurait une poutre pourrie dans la charpente. Oups !

Donc branle-bas de combat, on évacue et on ré-installe dans l'urgence les casiers dans la salle de sport mise à disposition par la mairie.

Ironie de l'histoire, hormis l'escalier, ce local est bien plus adapté avec une vraie salle de repos et non pas le "placard" de l'ancien bureau.

Mais globalement, comme ça s'est bien passé, une fois n'est pas coutume, nous décidons de décerner "un bon point" au DE pour sa réactivité.

Ça n'arrivera pas tous les jours...



## distri

### Congés :

#### Plus y a de sécabilité, moins y a de congés !

C'est assez hallucinant ! Quand La Poste a tenté de nous vendre la sécabilité, que ce soit pour absence inopinée ou par semaine complète, elle a trouvé de nombreux arguments, en particulier un, dont tout le monde se souvient : "Accepter de faire la sécabilité permettra de donner plus de congés !"

"Faire 4 à 8 semaines l'été donnera à plus d'agents la possibilité de partir..."

Imparable, non ?... Oui, mais faux !

La Poste oublie de signaler qu'elle bloque toutes les embauches d'été. Il n'y a plus de moyens spécifiques pour cette période... sauf à faire la sécabilité !!

Résultat : dans beaucoup de centres, même avec la sécabilité imposée, il y a moins de collègues qui peuvent partir cet été qu'avant FA !

La Poste se fout vraiment de nous !



## "Tout va bien à la Distri"



### Morestel

#### un peu d'arnaque, non ?

**L**es chiffres de trafic annoncés dans ce bureau démentent de manière éclatante la propagande officielle : entre 2008 et 2009 il a augmenté de 0,2 % et le début d'année 2010 ne contredit en rien cette tendance !

On est loin des annonces : "Chute vertigineuse du Courrier" accompagnée de l'inévitable "Plan de redressement drastique... mais nécessaire" !

Ca n'empêche pas La Poste de reprendre dans ce bureau, comme partout, 7 % de baisse ! **De baise, plutôt, non ?**

### Villard de Lans

#### léger mécontentement !

**A**h, Les calculs, c'est pas son fort à m'sieu BESSON !

C'est bien ce que se sont aperçus les agents quand ils ont appris que, dans la prochaine réorganisation il était prévu :

- ⇒ de compter jusqu'à **1 heure** de productivité CHM !
- ⇒ de doubler la reprise "**raccordement postal**", soit 8' par jour !
- ⇒ de reprendre 0,14 PT même si les **particularités locales** justifiant ce chiffre existent toujours !
- ⇒ de ne pas tenir compte de la **saisonnalité** mais qu'en plus, il y aura de la sécabilité en hiver... A Villard de Lans !!

**Va falloir qu'il change de calculette le DE... et vite.**

### Bourgoin

#### il est urgent d'attendre

**Q**uoï ? Une **AUGMENTATION** de trafic de près de 2 % entre 2008 et 2010 et + de 6 % des points de distri ? : "C'est impossible ! Revoyez vos calculs !"'

Hein ? Un **accord valide** qui prévoit 24 jours de sécabilité, pas plus ? "Non, non, non, il doit plus être valable... ça sera 40 jours de sécabilité !"'

Ah, ils ont de quoi pas être contents, les agents, à qui on veut imposer une réorg. **tout de suite**... Alors qu'il y aura, l'année prochaine, celle pour la PPDC de Bourgoin !

### Vif

#### tentative de record ?

**L**a semaine sécable annoncée comme faible s'avère être à 90 % du TMJ... en moyenne !

Jusque là rien de bien étonnant, vu que personne ne peut prédire l'avenir (sauf nos géniaux dirigeants manifestement !), mais là où ça commence à devenir un peu lourdingue, c'est quand on a plus que 4 tuteurs sur toute la semaine, pour 12 tournées.

Et on annonce 9 semaines consécutives cet été ! Le record ?

### Villefontaine

#### évaluation de tournées

**"Si vous voulez des réponses, demandez directement à la DDI (direction de la Production) ou allez sur le site Modernisation Continue !" ou bien : "Ça aurait pu être pire, si vous voulez que je recommence mes calculs, ça va faire mal !" Voilà à quoi ont eu droit plusieurs facteurs en réponses à leurs légitimes questions !**

Il a fallu s'accrocher (et plusieurs audiences) pour, qu'enfin, ce genre de formules soient remplacées par du plus concret et plus... satisfaisant.

**Bon, des questions, il en reste pas mal mais, au moins, on a maintenant l'impression d'être un peu plus respecté.**

### enseigne

### Terray

## Après la télé réalité, la Poste réalité !

**I**ncroyable spectacle que celui offert, aux regards incrédules des clients du bureau de Lionel Terray pendant le versement des dernières allocations.

Pour rappel, ce bureau est un bureau ZUS où la période des allocations est un moment clef du mois avec de nombreux clients qui attendent -avec plus ou moins de patience- le versement des prestations sociales qui sont, pour bon nombre, leur seule source de revenus.

Alors que le bureau ne désemplit pas, débarque en fanfare un photographe tout droit sorti d'un magazine de mode, avec son appareil photo de paparazzi et une grande perche pour le gros flash qui l'accompagne. Il vient photographier un agent pour FORUM : "Vas y : souuurit , ouui comme ça, ouui..., tourne la tête, ouuiii, c'est bien : cclac, clac, plus près, Ouuuiii, comme ça, Ouuuiii..."



Pendant ce temps les autres guichetiers essaient de servir leurs clients en couvrant comme ils peuvent la bande son quelque peu incongrue : "Vous avez dit mille dirhams ?" "Ouuiii, bouge les cheveux , Biiieenn !" "À quelle date le virement ?"

"Regarde l'appareil, Ouuuiii, Bieenn, TTréés Bieenn !"...



Certains de nos collègues en ont ri, d'autres non, mais une chose est sûre, tous ont été choqués et gênés pour leurs clients, comme pour leur collègue photographiée.

**Au moment où l'on nous forme sur les incivilités, cette séance de « Bling-Bling » postal aura marqué les esprits comme la parfaite illustration d'une incivilité envers nos clients !**

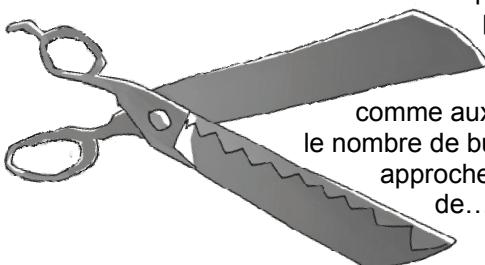
## enseigne

### Combien en restera-t-il ?

**L**e nombre des bureaux diminue à la vitesse du TGV.

Aujourd'hui ¼ des "points de contact" sont en partenariat. Ce sont des Agences Postales Communales ou des "relais commerçant" !

Et demain ? Ne restera-t-il que les 1 000 plus gros bureaux ? Ou mieux, comme aux Pays-Bas, où le nombre de bureau de poste approche rapidement de... ZERO !



## courrier

### UGRH

### On liquide ?

**L**iuidation, c'est bien de cela qu'il s'agit !

La décision de se débarrasser des services RH remonte à loin. Symbole de l'unité de La Poste, garant des droits des personnels, c'est trop, beaucoup trop pour nos dirigeants en route vers la privatisation !

Non, non ! Il faut que chaque métier fasse comme il l'entend, édicte ses propres règles en fonction de ses objectifs et de sa politique.

Alors, on éclate les services, on crée les CIGAP et les UGRH, on "*métierise*"... Et puis quelques temps après, on ferme des CIGAP, on ferme des UGRH et on regroupe ce qui reste (CSRH) pour, *personne n'est dupe*, les liquider définitivement.

Après la fermeture de 3 CIGAP, elle passe maintenant aux UGRH. Dans la DOTC, sur 25 agents, elle veut en supprimer 5 ! Déjà surchargés, on imagine les conditions de travail pour les collègues restants.

Mais La Poste a la solution : ce sont les encadrants des établissements qui feront le boulot ! Ah ! Ils vont être contents les encadrants avec ce travail en plus et, bien entendu, sans vraiment de formation !

Et les 5 agents, on en fait quoi ? Des Facteurs de Qualité ?

**C'est vrai quoi, qu'est ce que La Poste en a à faire de leurs compétences acquises au fil de, parfois, plusieurs dizaines d'années ? RIEN !**

## courrier

### Eybens PPDC

#### Qu'est ce tu dis ?

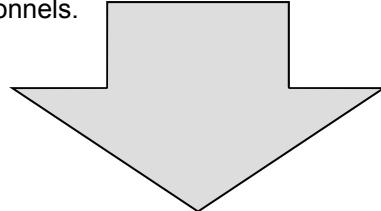
#### Putain, j'entends rien...!

**U**ne nouvelle race de facteurs vient de faire son apparition à la PPDC d'Eybens.

Les bouchons dans les oreilles, casques sur la tête, regards rivés sur les séparations des CHM, son de la voix réduit à néant... ont remplacé la convivialité, l'écoute, la diction, l'entente, le regard... bref, tout ce qui fait d'un humain un être humain, quoi !

Confrontés aux bruits permanents des machines TTF + compresseur + soufflette, on se croirait au milieu d'un orchestre avec batterie, basse, tambourin, biniou, trompette, accordéon et même pipeau ! Sauf que, l'orchestre tu choisis d'en être ou pas, alors que là LP te jette dans ce joyeux bazar puis s'étonne que, des fois, tu t'agaces, tu stresses un peu, t'aies envie de prendre le compresseur, de le jeter sur la TTF puis d'aspirer les restes et les fouter à la benne.

Selon la Direction d'Eybens, les choses devraient s'arranger avant qu'on arrive à cette triste fin. Peut-être que le compresseur sera mis à l'extérieur (étude en cours) ainsi que des dispositions horaires internes plus adaptés aux personnels.





FÉDÉRATION  
SYNDICALISTE  
FORCE OUVRIÈRE  
DE LA COMMUNICATION

**POSTE**  
**Isère**

# Faire respecter ses horaires ? Un combat permanent !

Y en a marre de ne jamais être sûr de finir à l'heure, y en a marre du bénévolat... La Poste doit respecter les horaires qu'elle a elle-même mis en place !

La fin de service inscrite au RI doit être la fin de service **réelle** !

## En attendant les dépassements doivent être payés !

### Comment faire ?

FO met à votre disposition ce récap. des heures **réellement** effectuées.

Semaine après semaine, vous pourrez inscrire les dépassements constatés. Ils serviront à remplir la demande de paiement des heures supplémentaires.

Nous vous conseillons de noter **tous les jours** les heures **réelles** de votre départ du bureau (après reddition des comptes) et ce, même si vous partez plus tôt que l'heure prévue au RI !

Dès que vous avez cumulé quelques semaines, il vous faudra écrire (gardez copie !) à votre DE afin de lui demander le paiement de ces dépassements constatés.

Bien entendu, afin que le résultat ne soit pas faussé, il convient de prendre son service à l'heure et de prendre la pause à laquelle vous avez droit !

En cas de refus de paiement ou de non-réponse, contactez la section FO afin d'engager les procédures visant à faire respecter vos droits !

# mai 2010

|    | horaires du règlement intérieur |                | horaires réels   |                |             |
|----|---------------------------------|----------------|------------------|----------------|-------------|
|    | prise de service                | fin de service | prise de service | fin de service | dépassement |
| 1  | Férié (1er mai)                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 3  |                                 |                |                  |                |             |
| 4  |                                 |                |                  |                |             |
| 5  |                                 |                |                  |                |             |
| 6  |                                 |                |                  |                |             |
| 7  |                                 |                |                  |                |             |
| 8  | Férié (8 mai 1945)              |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 10 |                                 |                |                  |                |             |
| 11 |                                 |                |                  |                |             |
| 12 |                                 |                |                  |                |             |
| 13 | Férié (Ascension)               |                |                  |                |             |
| 14 |                                 |                |                  |                |             |
| 15 |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 17 |                                 |                |                  |                |             |
| 18 |                                 |                |                  |                |             |
| 19 |                                 |                |                  |                |             |
| 20 |                                 |                |                  |                |             |
| 21 |                                 |                |                  |                |             |
| 22 |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 24 | Férié (Lundi de Pentecôte)      |                |                  |                |             |
| 25 |                                 |                |                  |                |             |
| 26 |                                 |                |                  |                |             |
| 27 |                                 |                |                  |                |             |
| 28 |                                 |                |                  |                |             |
| 29 |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 31 | <b>cumul mois</b>               |                |                  |                |             |

# juin 2010

|    | horaires du règlement intérieur |                | horaires réels   |                |             |
|----|---------------------------------|----------------|------------------|----------------|-------------|
|    | prise de service                | fin de service | prise de service | fin de service | dépassement |
| 1  |                                 |                |                  |                |             |
| 2  |                                 |                |                  |                |             |
| 3  |                                 |                |                  |                |             |
| 4  |                                 |                |                  |                |             |
| 5  |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 7  |                                 |                |                  |                |             |
| 8  |                                 |                |                  |                |             |
| 9  |                                 |                |                  |                |             |
| 10 |                                 |                |                  |                |             |
| 11 |                                 |                |                  |                |             |
| 12 |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 14 |                                 |                |                  |                |             |
| 15 |                                 |                |                  |                |             |
| 16 |                                 |                |                  |                |             |
| 17 |                                 |                |                  |                |             |
| 18 |                                 |                |                  |                |             |
| 19 |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 21 |                                 |                |                  |                |             |
| 22 |                                 |                |                  |                |             |
| 23 |                                 |                |                  |                |             |
| 24 |                                 |                |                  |                |             |
| 25 |                                 |                |                  |                |             |
| 26 |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul</b>                    |                |                  |                |             |
| 28 |                                 |                |                  |                |             |
| 29 |                                 |                |                  |                |             |
| 30 |                                 |                |                  |                |             |
|    | <b>cumul mois</b>               |                |                  |                |             |